



Conseil d'Administration du 07 mars 2017

Présents : Gil Sauvignet, Brigitte Fanget, Philippe Mella, Céline Marcon, Hélène Chovet, Carole Billet, Pascale Bottin-Mella, André Marion, Sébastien Scatamacchia, Agnès Malègue

Excusé : Philippe Chovet

Sujet	discussion	décision
Approbation du CR CA précédent		Validé
Choucroute du 10 mars	Brigitte relancée par l'office des sports de St Chamond	Personne n'est libre, Brigitte excuse le club
Lettre mairie pour pass jeunesse	St Chamond a mis en place un pass qui permet aux jeunes (quel âge ?) d'adhérer à moindre cout ; il y a une réunion mercredi 15 mars pour échanger sur ce point avec les associations. Attention au nombre d'enfants qu'on peut accueillir.	Brigitte va à la réunion et nous en fait part ensuite.
CR réunions ligue et comité + ligue	AG de la ligue Auvergne Rhône Alpes ;	Voir CR de Brigitte
Échanges: fédé nat/ ligue et nous	Voir réponse du président national ; on note que des réflexions sont en cours sur l'aspect « grimpe loisirs ». à suivre	
Compète Andrézieux : qui participera	25 mars coupe de la Loire	Dédé envoie un message aux parents pour solliciter de l'aide notamment pour les parents grimpeurs
Dernière invit club: quand ?	St Genest , Escapilade, +...	Brigitte envoie l'invitation pour le mardi 4 avril; indiquer 18h 21h
Camp jeunes ?	Réussite les deux années précédentes ; à reconduire	Hélène et Philippe Chovet seraient OK pour lancer une invitation ; dates 10-11-12 juillet cherchent un encadrant

Questions diverses	<p>Relations avec mairie ;</p> <ul style="list-style-type: none"> -les créneaux attribués sont le samedi après midi et le dimanche après midi. Pourquoi pas le dimanche matin ? -Pas de réponse à notre courrier pour demander si on peut avoir des jours pour refaire des voies pendant les vacances -La plupart de nos demandes n'ont pas de réponse : chauffage, projet de réaménagement du mur, réfection de voies.... 	<p>Brigitte peut repasser en mairie pour refaire demande pour le dimanche matin</p> <p>Essayer d'avoir un rendez vous avec un élu ; souhait d'avoir des réponses à nos demandes même si la mairie ne peut pas répondre positivement</p>
	Où en est-on de l'épisode enfants perturbateurs	La situation s'est améliorée, l'encadrant le confirme
	La mairie nous verse 3000€ de subvention, comme les autres années.	
	Attention aux horaires affichés sur le tableau des référents d'avril	

Prochaine réunion du CA le lundi 10 avril 19h au gymnase.